Hégenheim et vous

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNALE • **N°9** • DECEMBRE 2018

www.ville-hegenheim.fr

Associations

Les associations de Hégenheim sont nombreuses à participer au rayonnement de notre commune. Bravo à elles !

Sortie des Aînés

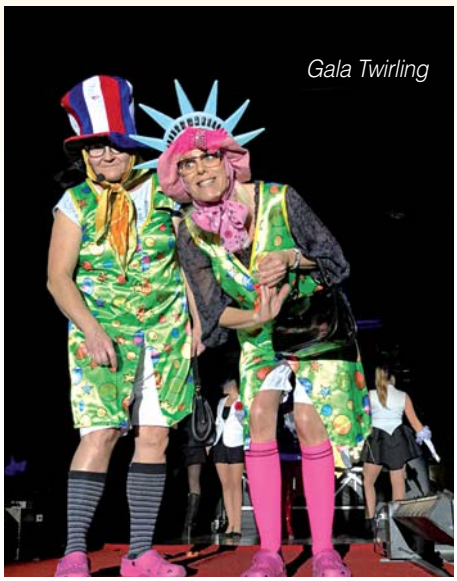

Si vous souhaitez valoriser votre association ou faire publier des informations d'intérêt communal, n'hésitez pas à nous contacter : mairie@hegenheim.fr

Commémoration du 11 Novembre (enfants du primaire)

Association des aviculteurs

L'exposition des artistes

Edito du Maire

Chères Hégenheimoises, Chers Hégenheimois

Cette année encore, la commune a participé avec enthousiasme aux commémorations du 11 novembre. Pour le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, nous étions nombreux à célébrer le devoir de mémoire.

C'est l'occasion pour moi de remercier encore les personnes présentes, représentants du monde combattant et associatif, officiels, mais aussi anonymes, amis, écoliers, parents, enseignants. Ils ont fait de cette journée commémorative une belle cérémonie du souvenir.
Se souvenir pour ne plus commettre les erreurs du passé.

Dans le contexte actuel, lorsque les idéaux faiblissent, la colère gronde, il est important de se rappeler et de s'accrocher au socle commun qui compose notre nation, la République, entière et indivisible.

Nous ne pouvons que condamner les atteintes aux représentations de l'État, les appels à la violence, le saccage de l'Arc de Triomphe… C'est inacceptable !

Mais nous devons aussi entendre la détresse de nos compatriotes qui ont le sentiment de ne plus être entendus. Je l'ai encore perçu à l'occasion du Congrès des Maires où l'impression générale qui domine, c'est l'abandon. Suppression des services publics, baisse des dotations financières, etc.

Des élus locaux à qui l'on demande de faire toujours plus, avec moins de moyens.
Oui, nous traversons une période difficile.

Pour autant, comme bon nombre d'élus, je considère qu'il nous appartient de garder foi en l'avenir, avec l'envie de surmonter les obstacles et de répondre aux nouveaux défis. Cela est possible à la faveur de vos témoignages de sympathie, vos marques d'encouragement.

Grâce à l'abnégation des agents communaux, au soutien sans faille de mes collègues élus, nous pouvons avancer pour tenter de répondre aux intérêts de chacun en nous appuyant sur notre force collective.

Et quel bonheur de pouvoir compter sur un tissu associatif, dynamique, véritable caisse de résonnance de la vitalité hégenheimoise.

Pour la nouvelle année, je formule le vœu que notre pays se relève de cette crise sociale. Les événements de cette fin d'année ont permis aux plus hautes autorités de l'État de prendre conscience d'un réel mal-être, j'espère qu'elles ont bien entendu les messages de détresses et je souhaite qu'elles trouvent dans leurs nouvelles et futures actions les moyens de rassurer notre nation tout entière afin de poursuivre notre bien vivre ensemble...

À vous personnellement, je vous souhaite un joyeux Noël et une très belle année 2019, ponctuée de moments exaltants et de bonheurs simples, à partager allègrement.

Votre maire
Thomas ZELLER

Le Magazine *"Hégenheim et Vous"* est élaboré par la Commission Information et Communication, présidée par Estelle SCHOEPFER, Adjointe au Maire. Ont participé à sa réalisation, les membres de la Commission : Estelle SCHOEPFER, Sabine KIBLER-KRAUSS, Pascal HELFER, Guy BUHR, Claudine NICK, Régis HERLIN.

Sommaire

4 *Dossier*
6 *Entreprises*
8 *Le personnel*
9 *Les travaux*
10 *Les associations de Hégenheim*
12 *Hégenheim intergénérationnelle*
14 *Etat civil*
15 *Notre histoire*
16 *Agenda • En bref*

Mairie
1, rue de Hagenthal • BP 30
68220 Hégenheim

Contacts
Tél. +33 3 89 69 18 54
Fax : +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr
www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 16h

***"Hégenheim et vous"* numéro 9**
Décembre 2018
Directeur de publication : Thomas ZELLER
Chef de projet Ville : Estelle SCHOEPFER

Conseil - Conception - Corédaction :
Auctavia - Thann
Conception graphique, PAO :
Studio Noir & Blanc - Habsheim
Impression, Kauffmann - Tagsdorf
1900 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié PEFC.

La Commission remercie toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.

Le recensement, l'affaire

À Hégenheim, comme dans beaucoup d'autres communes, le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.
Il s'agit d'une action civique obligatoire qui vise à déterminer les besoins de la commune pour les années futures.
Toute la population hégenheimoise est concernée par le recensement.
Soyez prêts à accueillir les agents recenseurs, cette action est importante pour Hégenheim.

Pratiquer un recensement de la population est une action certes obligatoire, mais également nécessaire à la collecte d'information et de statistique.

Grâce à ces éléments, le recensement permet d'anticiper des besoins futurs et apporte une aide précieuse à la prise de décision tant sur le plan communal qu'intercommunal pour des projets d'avenir.

Ces nouveaux besoins peuvent aussi être satisfaits par les aides financières de l'Etat.
Or, ces dernières ne sont calculées que sur la base du nombre réel d'habitants.

Par ailleurs, les entreprises et associations s'appuient aussi sur les chiffres du recensement pour proposer de nouveaux services.

Le recensement est plus qu'utile, il est obligatoire.

Pour le réaliser, la commune va donc s'appuyer sur sept agents recenseurs, formés pour la circonstance, sous la houlette de l'adjoint Claude Goetschy.

Les agents recenseurs

Recrutés par la mairie, ils se présenteront au domicile des Hégenheimois, munis d'une carte tricolore, signée par le maire.

Sur la carte, figure une photo de l'agent permettant de vérifier son identité. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte.

Vous pouvez aussi vous adresser à la mairie pour vérifier l'identité de l'agent recenseur, pendant les heures d'ouverture, ou vous adresser directement à l'adjoint responsable, Claude Goetschy au 06 51 36 26 10.

À leur arrivée, les agents recenseurs remettront un questionnaire à renseigner.

de tous !

Questionnaires, le recensement évolue avec internet

Lors de son passage, l'agent recenseur vous communiquera en priorité les identifiants pour effectuer votre recensement en ligne.
Il vous invitera à vous connecter sur le site dédié :
www.le-recensement-et-moi.fr
en cliquant sur "Répondre en ligne".

La version papier

Si vous choisissez de ne pas répondre via internet, l'agent recenseur vous remettra une feuille de logement qui comporte une série de questions sur les caractéristiques et le confort du logement.

Par ailleurs, il remettra autant de bulletin(s) individuel(s) que de personne(s) vivant(s) au même domicile.

Il s'agira de les compléter en mentionnant l'âge, le lieu de naissance, le niveau d'études, l'activité professionnelle... L'agent recenseur viendra ensuite les récupérer à une date convenue ensemble.

Le questionnaire peut également être envoyé à la mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

En cas d'absence

L'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires au recensement.

Cas particulier

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale.

Si un agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre résidence secondaire, ne remplissez que la feuille de logement.

La confidentialité

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.

Le résultat de ces questionnaires ne peut donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Lors du traitement des questionnaires, les personnes ayant accès au questionnaire sont tenues au secret professionnel.

Surtout, les noms et adresses ne sont pas enregistrés, donc, nullement conservés dans une base de données.

Si le recensement est obligatoire, l'action est avant tout un geste civique, utile à tous.

Pour fêter ses 110 ans, le Crédit Mutuel transforme et agrandit ses locaux à Hégenheim

"Chum Met Dim Pulver !" **Les villageois le savent, leurs économies sont on ne peut mieux placées dans une banque de proximité, comptant parmi les plus sûres du marché et les mieux implantées localement. Une implantation qui s'affirme à Hégenheim.**

La Caisse de Crédit Mutuel de Hégenheim fera l'objet cette année d'un lifting conséquent. Mais au fait, c'est quoi exactement le Crédit Mutuel ?
C'est l'histoire d'un homme animé par le feu sacré : Friedrich Wilhelm Raiffeisen, né en 1818. Devenu Maire d'une commune allemande, Raiffeisen est confronté à la misère paysanne, il décide de créer le *"Brodverein"*, qui consiste en un fournil communautaire, afin que chacun puisse avoir du pain. Il fonde ensuite une société de secours pour les agriculteurs et invente ainsi *la première "Raiffeisenkasse"*, dont l'idée est d'octroyer des crédits à des taux bien inférieurs aux 30 % qui se pratiquaient à l'époque.

L'idée essaime et permet aux agriculteurs de sortir de la misère. Cela marche si bien que ce coup de génie sera repris dans de nombreux pays. En France le concept portera le nom de *"Crédit Mutuel"*. En Alsace, presque chaque village aura sa caisse de Crédit Mutuel, chez le Curé, chez le Maire ou chez un particulier. Puis ces caisses se doteront de leurs propres locaux. Hégenheim ne fait pas exception à la règle.

A sa création en 1908, la 1ère caisse locale était située au "Arbeiter-Consumverein".
60 ans plus tard est inaugurée la nouvelle Caisse, résultat de la transformation de la maison "Kern" rue de Hagenthal.
Et près d'un siècle plus tard, en 2006 le Crédit Mutuel construit ses nouveaux locaux rue de Bourgfelden.

Restant fidèle à l'esprit du fondateur, la caisse de Hégenheim qui s'est donnée comme nom *"La Frontalière"* continue d'honorer le principe une personne = une voix et constitue pour ses sociétaires-clients un instrument de prospérité et de solidarité.

La Frontalière est devenue une belle et grande jeune femme et il lui appartient à présent de se parer d'habits à sa taille.

Des locaux plus accueillants, des moyens plus performants, des services de qualité, tels sont les objectifs de l'investissement lancé en 2018.

Les travaux qui démarreront avant la fin de l'année dureront 8 mois. Les opérations courantes seront traitées dans des locaux provisoires sur le parking à l'arrière où la clientèle trouvera également un guichet automatique. Les locaux actuels resteront disponibles durant les travaux pour les entretiens sur RDV, ils seront accessibles par l'arrière du bâtiment.

Qu'est ce qui va changer ?
L'accueil du public dans un espace plus convivial et plus ouvert avec des îlots par thèmes de services (téléphonie, protection du domicile, univers de l'automobile …).

La prise en charge des opérations courantes dans un espace sécurisé de 6h à 22h et un équipement spécifique pour les professionnels et associations (borne de dépôt et distributeur de monnaie).

La création sur la droite du bâtiment d'un pôle spécialisé en gestion de patrimoine financier et immobilier.

Et quand tout sera terminé à l'été 2019, *La Frontalière* n'aura qu'un seul thermomètre pour mesurer sa réussite :
le sociétaire qui entrera dans la caisse s'y sentira bien.
Ou pour dire les choses plus concrètement :
"Il entrera avec un problème et sortira avec une solution".

Carole Lambert, Photographe “new born posing”

Vosgienne d’origine et assistante médicale de métier, Carole LAMBERT s’est prise de passion pour la photographie. Immortaliser les moments de l’enfance pour les figer dans le temps, voilà l’objectif que s’est fixé une photographe de talent.

Carole Lambert a fait de la photographie “new born posing” sa spécialité : mettre en lumière des sujets sur la thématique de la maternité et de la naissance pour en garder un souvenir intemporel.

Elle eut le déclic il y a quatre ans alors qu’elle était elle-même enceinte.
Après une formation spécialisée et plus de trois années d’expérience, elle a appris à retransmettre avec fidélité et originalité les émotions des familles, de la grossesse à l’enfance.

Carole apprécie de travailler avec des enfants et sait faire preuve de patience pour les mettre en scène.
Son travail est le fruit de l’expertise d’une professionnelle, de la créativité d’une femme et de la bienveillance d’une maman.

Vous pourrez découvrir certaines de ses créations dans le cabinet des sages-femmes qu’elle a décoré ainsi que sur son site internet http://carole-lambert-photographie.fr

Depuis peu, elle propose aussi des séances boudoir, destinées aux femmes tout en glamour et sensualité.

Auto-entrepreneuse installée à Hégenheim, elle accueille les clients dans son studio photo pour immortaliser ces instants magiques.

Carole Lambert
Photographie
21 rue des Landes
68220 HEGENHEIM
Tél. 06 08 36 90 65
clphotographie68@gmail.com

D’Coiff et Moi fête ses 10 ans

Créé en octobre 2008, le salon de coiffure D’Coiff et Moi, géré par Fanny Schlegel fête ses 10 ans d’existence. Le salon vient de déménager dans un nouveau local plus grand, lumineux et fonctionnel qui a été aménagé pour permettre un accueil plus agréable.

Avec ses coiffeuses Séverine, Julie et Alizée, Fanny vous propose tout style de coiffure : homme, femme, enfant ainsi qu’une nouveauté, un service de barbier. Soucieuses de toujours mieux faire, les coiffeuses assistent régulièrement à des formations pour suivre les nouvelles tendances.
Le salon D’Coiff et Moi accueille une clientèle internationale de tous âges, répondant avec plaisir aux différentes attentes. Fanny s’adapte aussi à la disponibilité de ses clients en proposant de grandes plages horaires d’ouverture (de 9h à 20h le mercredi et le jeudi).

La simplicité et l’authenticité, le naturel et la bonne humeur caractérisent la bonne ambiance du salon.

À l’occasion de l’anniversaire, Fanny remercie tous ses clients pour la fidélité témoignée, et les invite à tester et découvrir les nouvelles techniques proposées, dans une ambiance chaleureuse.

D’Coiff et Moi
Salon de Coiffure
Hommes • Femmes • Enfants
Tél. 03 89 69 44 50
36 rue de Bourgfelden
68220 Hegenheim

Le personnel :

Karine Kern : une femme dans l'ombre

Elle n'apprécie pas d'être sous les feux de la rampe… Et pourtant elle le mérite tant ! Cela fait plus de 40 ans maintenant que Karine œuvre au sein de la mairie de Hégenheim. Cette longévité l'a amené à recevoir la Médaille Vermeil du travail. Enfant du village, bien que née à Hésingue (du temps où l'on accouchait encore chez la sage-femme), Karine Litzler s'y est mariée en 1979 avec Gérard Kern, y a construit sa maison et y a élevé ses deux enfants : Jérôme, né en 1982, également domicilié à Hégenheim, et Audrey, née en 1983, résidant à Ferrette. Elle est de plus l'heureuse grand-mère de deux adorables petites-filles, qui font toute sa fierté et dont elle s'occupe avec beaucoup de plaisir et d'affection.

Sa carrière professionnelle à la mairie de Hégenheim débuta le 1er octobre 1975, en qualité d'agent de bureau dactylographe. En ce temps-là, on tapait à la machine mécanique, on prenait des notes en sténo, on faisait des polycopiés et des stencils… Ces termes aujourd'hui obsolètes et inconnus de nombreuses personnes étaient alors à l'ordre du jour. Cela semble bien archaïque à présent !

Elle travaille alors à l'accueil et se souvient, sourire aux lèvres, de la première tâche qui lui fut attribuée : recopier le procès-verbal d'une séance du conseil municipal. Hégenheim comptait alors 2 226 habitants et les tâches administratives étaient à l'avenant : nombreuses et diversifiées. Citons par exemple l'état civil, la délivrance de passeports et de cartes d'identité, les permis de construire, et bien d'autres encore.

Seulement quatre personnes en avaient la charge : R. Goetschy, M.-P. Ley, L. Schmitt et Karine. Au cours de sa longue carrière,

elle a connu et travaillé avec différents maires : A. Schweitzer, R. Gesser, B. Herlin, P. Schillinger et enfin T. Zeller.

En 1984, après la naissance de ses deux enfants, elle s'octroie un congé parental de deux ans pour se consacrer à l'exigeant travail de maman. Le 1er septembre 1986, elle reprend le travail en tant qu'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour une durée de 10 ans. Elle s'occupait alors de l'accueil et de la surveillance des enfants, leur faisant notamment faire du bricolage, assistait la maîtresse, mais devait également faire le ménage (dont le ménage à fond tous les trimestres… les temps ont bien changé). Grâce à cette nouvelle activité, elle peut ainsi concilier plus facilement sa vie privée et sa vie professionnelle, pouvant entre autres profiter des vacances scolaires avec ses enfants.

Le 1er mai 1996, Karine revient à ces anciennes amours, c'est-à-dire en mairie, en qualité d'adjoint administratif qualifié. Elle porte aujourd'hui le titre d'adjoint administratif principal 2e classe. Ce poste requiert un savoir-faire basé essentiellement sur des qualités personnelles, mais aussi sur des compétences techniques.

Comme elle est amenée à intervenir dans des secteurs aussi différents que les domaines sociaux, économiques, financiers, scolaires ou autre, elle devra nécessairement se tenir au courant de la législation en vigueur dans son secteur et de son évolution.
L'éventail des tâches qui lui incombent aujourd'hui est très large :

- Gestion du cimetière (concessions)
- Gestion des salles de la Commune (Salle du Moulin, Salle des Fêtes, Salle du Rabin, Salle des Chênes)
- Cours de l'université populaire
- Recensements militaire et de la population
- Organisation des élections
- Petit marché du jeudi au centre du village
- Secrétariat pour certains adjoints
  - > Gestion de l'agenda du Maire
  - > Organisation de la sortie et du Noël des aînés
  - > Et d'autres encore…

Après toutes ces années passées au service de la population de Hégenheim, Karine est incontournable et représente un pilier au sein de la mairie.

Toujours disponible et prête à aider tout un chacun grâce à son formidable esprit d'équipe, elle est appréciée de tous pour ses connaissances et compétences très étendues.
Son énergie, son talent organisationnel, sa rigueur et sa conscience professionnelle sont légendaires, au point que certains adjoints ne pourraient plus se passer d'elle.

Discrète et réservée, tous ces éloges elle n'aimera pas les entendre, mais nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour féliciter et remercier Karine pour son implication et l'excellente qualité de son travail au cours de toute sa carrière.

Avec autant d'années de bons et loyaux services, Karine pourrait prochainement faire valoir ses droits à la retraite.
Les Hégenheimoises et Hégenheimois peuvent être fiers de la savoir au sein de l'équipe communale.

Les travaux

Le cimetière plus accessible

Au cimetière communal, la commune a réalisé des travaux pour y faciliter les déplacements. Les allées ont été réaménagées dans la partie supérieure. Dans la partie inférieure, l'accessibilité du trottoir a été rectifiée.
Cela a été aussi l'occasion de régler le problème des écoulements d'eau pluviale de la chapelle.

Les travaux ont ainsi permis de rendre l'accès plus fonctionnel.

Des ampoules Led pour l'environnement

La commune de Hégenheim compte près de 140 lampadaires installés sur les routes départementales.
Un nouveau projet est engagé, visant à alimenter les lampadaires en éclairage Led. Une très bonne nouvelle pour la facture énergétique de la commune et le développement durable. Ces ampoules de dernière génération consomment beaucoup moins d'électricité.
Une action possible grâce au soutien de Saint-Louis Agglomération qui finance une grande partie du montant des travaux de remplacement.

Une démarche similaire de remplacement d'ampoules est déjà réalisée en partie à la salle des fêtes.

Aménagement de sécurité

L'accès à la Ville par le rond-point du Collège est dangereux en raison du comportement de certains chauffeurs, voire de chauffards.
Ce sentiment d'insécurité routière est un véritable sujet d'inquiétude pour nos concitoyens même si les gendarmes contrôlent cette artère principale et ne manquent pas de verbaliser les contrevenants.

Pour toutes ces raisons, nous avons installé des plots définitifs pour forcer le ralentissement et empêcher le passage par la gauche.

Nous avons engagé une démarche globale de concertation avec les forces de l'ordre et le Conseil Départemental pour trouver une solution efficace et pérenne, sur l'ensemble des départementales.
Les résultats seront présentés et discutés avec les riverains lors d'une réunion publique.

Suivi du programme d'entretien pluriannuel

La commune doit entretenir constamment les équipements publics pour éviter une remise en état onéreuse.
Dans ce cadre, nous sommes intervenus pour étanchéifier une partie de la toiture de la salle des fêtes dans une première phase, rénover le système de chauffage et remettre à neuf les installations sanitaires. Le patrimoine communal existant est également valorisé avec la remise en état des appartements communaux au fur et à mesure des besoins. Dernier exemple en date, la commande de deux nouvelles portes d'entrées principales pour l'ancienne horlogerie, permettant plus de sécurité et une meilleure isolation thermique.

Les Anges verts,
une nouvelle association

À l'initiative de Jean-Jacques GOETSCHY, une nouvelle association est en train de se constituer à Hégenheim, "Les Anges Verts", des nouveaux acteurs de l'environnement.

Il s'agit d'une association à but non lucratif dont l'aspiration est le nettoyage et ramassage de tout déchet ou détritus se trouvant dans la nature. Ruisseaux, champs, forêts, bordures de route des sorties de Hésingue, Buschwiller, Hagenthal… Rien n'échappe aux Anges Verts !
On compte aussi parmi leurs activités la rénovation et la restauration de certains sites de la commune.
Par exemple, quelques endroits du parcours de santé VITA, ont été rénovés par M. GOETSCHY et son équipe. Ou encore l'installation de 10 poubelles vidées par leurs soins dans des endroits sensibles.
La future association souhaite aussi fortement impliquer les jeunes et moins jeunes aux problématiques de l'environnement et organiser des rencontres dans le cadre scolaire, école primaire et collège.

Pour comprendre l'origine de la création de l'association, il faut remonter près d'une dizaine d'années en arrière.
Les enfants de M. GOETSCHY avaient pour habitude de jouer en forêt à proximité du Lertzbach.
Ce site à l'origine verdoyant était aussi recouvert de nombreux déchets.
Avec ses enfants et le précieux concours de la mairie, il décida de nettoyer les lieux durant trois ans.
Pris par leurs études, les enfants ne pouvaient plus suivre et Jean-Jacques GOETSCHY continua seul.

Début 2018, Jean-Jacques GOETSCHY parle à sa famille de relancer ce projet. Ils adhèrent immédiatement.
Jean-Jacques GOETSCHY nous raconte : *"L'idée de créer cette association est le fruit de la rencontre avec une élue, au parcours santé lors d'une journée citoyenne.*
Elle disait beaucoup de bien de ce que nous faisions et qu'il ne fallait pas se cacher. Bien au contraire, donner envie à d'autres de faire quelque chose pour leur village. Elle a trouvé les bons mots et a réussi à me persuader de me lancer dans cette aventure".

Au cours de cette année, le projet a été présenté au Maire qui encourage les membres de la future association tout en prodiguant des conseils avertis, notamment en matière règlementaire. Le président tient aussi à exprimer ses remerciements appuyés à Monsieur Yves BAUMLIN, président de l'A.P.O.E (Association pour la Protection des Oiseaux et de l'Environnement) pour ses excellents conseils et son soutien.

À une époque où les repères s'estompent et où le concept de devoir civique est galvaudé, voilà des personnes qui s'investissent totalement pour l'intérêt général, de façon désintéressée.
Une œuvre rare et bienfaisante, mille mercis !

Les Membres fondateurs :
Jean-Jacques GOETSCHY,
Hubert SALMON, Cédric GOETSCHY,
Mathias SALMON, Loïc GOETSCHY
et Baptiste SALMON.
Un site internet est en construction et sera opérationnel début 2019.

Pour contacter le futur président Jean-Jacques GOETSCHY :
Adresse courriel :
jean-jacques.goetschy@orange.fr
Tél. 03 89 69 04 24

Associations subventions 2018

AMICALE DU PERSONNEL : 3 000 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS : 1 675 €
ANCIENS MARINS : 475 €
APOE : 1 425 €
ASL : 2 000 €
ATRAC : 675 €
AVICULTEURS : 1 425 €
BASKET CLUB : 8 000 €
CERCLE D'HISTOIRE : 950 €
CHORALE 1864 : 1 200 €
CHORALE STE CECILE : 950 €
ECOLE DE MUSIQUE : 11 875 €
FABRIK CULTURE : 950 €
FOOTBALL CLUB : 11 875 €
GYMNASTIQUE : 4 750 €
HEGENHEIM ANIMATIONS : 1 000 €
HEGENHEIM QUALITE DE VIE : 475 €
JEUNESSE ET AVENIR : 4 275 €
KARATE CLUB : 1 425 €
MIX EVENT : 950 €
MUSIQUE UNION : 3 325 €
PERISCOLAIRE : 200 000 €
TENNIS CLUB : 3 800 €
THEATRE FABRIK : 950 €
TWIRLING : 6 250 €

ASSOCIATIONS LOCALES
273 675 €

ASSOCIATIONS EXTERNES
3 400 €

TOTAL GENERAL
277 075 €

Chorale des Jeunes, 25 bougies en chantant

Créée en 1993, la Chorale des Jeunes a soufflé ses 25 bougies. Pour marquer l'évènement, elle a sorti cet automne son quatrième CD "Si on chantait", avec 15 titres produits. Enregistré à Schlierbach au studio l'Atelier, le CD est en vente au périscolaire au prix de 10 €.

Afin de promouvoir son album, la chorale a donné un concert le 14 octobre dernier à l'Église Saint-Rémy. Près de 50 chanteurs, dont une vingtaine d'enfants, ont porté leur voix dans l'enceinte de l'église.
Ils étaient accompagnés des guitaristes Jean-Nicolas Kibler et Maxime Loos, de la pianiste Heather Woodcock et du batteur Olivier Lorentz, sous la direction de Véronique Muller.
Autant d'artistes qui ont fait vibrer le public venu nombreux.

Le répertoire était très riche et varié, mêlant chants français et anglais aux rythmes de pop internationale et de gospel. Le public a quitté le concert… en chantant.
Tous nos remerciements à nos talentueux et dynamiques choristes !

Voulez-vous rejoindre la chorale ou solliciter les choristes à des événements ?

Les répétitions se tiennent tous les vendredis soir à l'étage du périscolaire de Hégenheim, de 19h30 à 20h30.

Association Jeunesse et Avenir
9 rue de Hagenthal
68220 HEGENHEIM
03 89 70 91 00 ou 06.19.98.73.73
www.jeunesse-et-avenir.com

cdj@jeunesse-et-avenir.com
Direction : Véronique Muller
Président : Samuel Runser

ECOLES SOLIDAIRES

Mets tes baskets et bats la maladie !

Depuis 1994, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) invite tous les établissements scolaires à se mobiliser en faveur de la lutte contre cette maladie dégénérative.
À travers sa campagne de dictée nationale et de course à pied "Mets tes baskets", ELA souhaite sensibiliser les élèves comme les enseignants. L'objectif est d'associer les jeunes à l'information de leur entourage, pour une meilleure acceptation des malades.

L'association aspire également à la collecte des dons pour la recherche médicale et l'accompagnement des familles concernées.

La campagne se déploie en trois temps : la dictée, la course à pied et le prix ambassadeur ELA.

À Hégenheim, le lundi 15 octobre, ils étaient plus de 140 élèves à faire la dictée. Non pas celle de Bernard Pivot, mais celle choisie par l'Association Européenne contre les Leucodystrophies. Cette dictée est un message de solidarité pour fédérer la communauté scolaire autour de la cause de cette association.

Il ne s'agissait en rien d'un exercice d'évaluation noté. À l'école primaire de Hégenheim, c'est Monsieur le Maire qui, le temps de la dictée, a joué le rôle de l'instituteur.

En fonction du niveau de la classe, différents paragraphes de la dictée ont été sélectionnés. L'auteur de la dictée, Alice Zeniter -Prix Goncourt des lycéens 2017-, nous a proposé un texte avec un certain degré de complexité. En fin de journée, à la demande des écoliers du Primaire, c'est 140 copies que le Maire Thomas Zeller a signées pour leur plaisir.

Le jeudi 18 octobre, les enfants sont passés à l'action et ont chaussé leurs baskets pour répondre à l'appel "Mets tes baskets et bats la maladie".

Un bel élan de solidarité et de valeurs citoyennes, bravo à eux !

KÄSNAPPERFASCHT

la 27e édition à l'honneur

L'Association Sports et Loisirs (ASL) a renouvelé avec succès l'organisation de la Käsnapperfascht ! La fête des mangeurs de fromage s'est tenue autour du Complexe Culturel et Sportif (CCS) et à la rue du stade, les 15 et 16 septembre derniers.

C'est dans une ambiance estivale, sous le soleil et la bonne humeur, que de nombreuses familles, sportifs, gourmands et étudiants se sont rencontrés le temps d'un week-end.

Un passant nous a confié qu'il assistait à la fête villageoise depuis plus d'une dizaine d'années, quelle que soit la météo.
Au départ seul, il est maintenant accompagné de sa famille, enthousiasmée par l'événement.
Sa petite fille, âgée de quatre ans, adore se rendre sur les manèges. Un plaisir partagé en famille...

Côté culturel, le cercle d'histoire a présenté dans la maison du Rabbin la dernière parution de son bulletin "Hégenheim et environs".
Merci à tous ces bénévoles, défenseurs de notre mémoire locale qui s'investissent depuis plus de vingt ans déjà.

Côté sportif, nous rencontrons des visages emblématiques. Marinette, notre grande sportive de toujours, a donné le départ de cette vingtième course à pied : le Challenge George Salmon. Un parcours de 11 km de terrain sportif et vallonné, organisé en collaboration avec le Running Club de Saint-Louis. 230 coureurs de tout âge ont participé à l'évènement pour en faire un réel succès.

Un grand merci à tous les bénévoles et aux associations membres de l'ASL. Elles contribuent à l'animation de la commune et à la pérennité de cette joyeuse tradition.

Les associations membres de l'ASL :

Amicale des sapeurs-pompiers
Amicale du personnel communal
Anciens Marins • APOE • ATRAC
Aviculteurs • Basket Club
Cercle d'Histoire • Chorale 1864
Fabrik Culture • Football Club
Hégenheim Qualité De Vie • Karaté Club
Jeunesse et Avenir • Mix Event
Musique Union • Twirling Club
Tennis Club du Lertzbach •

Maisons fleuries

Malgré un été très sec, ils ont été nombreux à embellir leur maison, leur jardin ou leur balcon. En présence du jury et des élus, le Maire Thomas Zeller a parcouru les rues de la commune afin d'évaluer les diverses compositions et de les noter en fonction des catégories définies : maisons avec jardin, maisons sans jardin, balcons et terrasses, commerces, fermes, maisons alsaciennes.

Il est important de préciser que les évaluations sont réalisées uniquement pour les compositions visibles depuis la rue. Tous les Lauréats 2018 ont été chaleureusement récompensés lors de la remise des prix du 13 septembre dernier.

Les lauréats 2018 sont :

Catégorie 1
Maisons avec jardin

1. M. EGGENSPIELER Joseph
2. M,M^me HERLIN Roland et Marie-Louise
3. M,M^me ZELLER François et Lili
3. M,M^me GOEPFERT Pierre et Lili
4. M,M^me RITTER Lucien et Sylvia
5. M,M^me HOENNER André et Jeannine
5. M,M^me BOEGLIN Gérard et Barbara
6. M,M^me SIMON Francis et Béatrice
6. M^me ERBLANG Bernadette
7. M. GUTZWILLER Lucien
7. M,M^me MONTOYA-ROOS Jean-Louis et Eliane

Catégorie 2
Maisons sans jardin

1. M^me FLOHR Caroline
2. M,M^me MEYER Jean et Anne
3. M^me CHAPPUIT Pia

Catégorie 3
Balcons & terrasses

1. M,M^me HIFFLER Dominique et Francine
2. M,M^me GOEPFERT André et Denise
3. M,M^me ZAPPELINI Franck et Marie-Louise
3. M^me GSCHWIND Marie-Josée
4. M. SCHNEIDER Paul
5. M^me BOETSCH Marthe
6. M. ZIMMERMANN Philippe

Catégorie 4
Maisons alsaciennes

1. M,M^me STEIGER Claude et Annick
2. M^me COUSTEL Elisabeth
2. M,M^meSANCHEZ Jean-Claude et Béatrice
3. M,M^me KERN Bernard et Gaby
4. M,M^me IMBER Yvon et Evelyne
4. M. MORGEN Antoine

Catégorie 5
Banques commerces Bâtiments publics

1. Charpente KLEINMANN
2. Auberge Bœuf Rouge
3. Pizzeria La Roma

Catégorie 6
Fermes

1. M. CHRISTNACHER Daniel

Journée citoyenne

Faut-il encore la présenter ? Depuis son lancement en 2015, la Journée Citoyenne rassemble à Hégenheim près de 90 bénévoles ! Le temps d'une journée, ils contribuent au maintien ou à l'amélioration des infrastructures, des équipements publics, du cimetière ou du parcours santé. La prochaine journée se tiendra le samedi 13 avril 2019.

Vous pouvez dès à présent remplir le formulaire P. 14 et le faire parvenir à la mairie :

Le samedi 13 avril 2019, j'aime ma ville, je participe à la

Journée Citoyenne

Le 13 avril 2019

Etat civil

Naissances 2018

(suite) après parution BM N° 8

01 juin 2018
MISÉRIAUX ZIMMERMANN Isaac
04 juin 2018
MÜHLEMAN Numa
22 juin 2018
CLODONG Eline
30 juin 2018
MANGENEY Sophie
12 juillet 2018
DIALLO Ibrahim
23 juillet 2018
BILIK Cem
BILIK Aleyna
27 juillet 2018
GAILLARD Elisabeth
09 septembre 2018
MUSKA Ziad
15 septembre 2018
INÖZU Kian
17 septembre 2018
SCIORTINO iago
19 septembre 2018
DEMIRCI Elif
19 septembre 2018
NAAS Axel
15 octobre 2018
TINETTO Lilia
11 novembre 2018
COSSIC Anaé

Décès 2018

(suite) après parution BM N° 8

22/06/2018
VANDEL Michel 80 ans
25/06/2018
BOESINGER-GREDER Agnès 91 ans
27/07/2018
GOETSCHY Yvan 68 ans
06/08/2018
JETZER François 75 ans
10/08/2018
HABY-RIEDLIN Charlotte 92 ans
05/09/2018
VOLTZ-DUREAU Hélène 70 ans
27/09/2018
HARTMANN-BOLLI Lucina 82 ans
28/09/2018
FOZARD John 77 ans
16/10/2018
SCHMITT Joseph 85 ans
27/10/2018
MEYER Vincenz 81 ans
08/11/2018
OFFNER-BERTHOLD Ida 82 ans
11/11/2018
BOETSCH-HANSER Suzanne 86 ans
18/11/2018
STALDER-HASELWANDER Denise 82 ans

Mariages 2018

(suite) après parution BM N° 8

Célébrés à Hégenheim

30/06/2018
MALAISE Julien et DELL'AGLIO Samantha
06/07/2018
NITSCHE Eric et SCHNEIDER Angélique
21/07/2018
MEUNIER Sébastien et CENDRIER Céline
28/07/2018
KESKIN Bahattin et GRASSER Christine
11/08/2018
ALLEMANN Roger et IMRE Béatrice
18/08/2018
REICH Sébastien et UNTERSEH Stéphanie
01/09/2018
SEGURA Adrien et SCHNEIDER Anaïs
20/10/2018
PETTELOT Michaël et RIETH Sabine
09/11/2018
BIETIGER Alain et BADEA Anca

Célébrés hors de la Commune

à SAINT-LOUIS (Haut-Rhin)
23/06/2018
FEGHOUL Mickael et PILLIRONE Stefania
à REXINGEN (Bas-Rhin)
07/07/2018
ROBITZER Cyril et LIGIBEL Cindy
à GUEWENHEIM (Haut-Rhin)
20/07/2018
BIHR Gilles et SCAPIN Camille

Grands anniversaires 2019

05-janv
OHNENSTETTER-LUX Alice 90 ans
09-janv
HAEFELE-BIRSINGER Eliane 80 ans
19-janv
SEITZ-RIEDLIN Lilly 85 ans
20-janv
NAAS Alfred 90 ans
29-janv
VIGNUDA-SCHMITT Elsa 80 ans
04-févr
LANG Eugène 85 ans
10-févr
RUEGG-STEINSULZ Marguerite 90 ans
03-mars
GRAFF Jean-Marie 80 ans
20-mars
BARBE-SCHMITT Marie-Rose 90 ans
24-mars
RIEDLIN-WILLER Anne 95 ans
03-avr
LAPEYRADE Serge et HUFSCHMID Hannalore Noces d'Or
07-avr
WEIGEL-GASSER Anne 90 ans
10-avr
ERB Jacques et SOLDATI Madeleine "Noces de Palissandre 65 ans de mariage"
20-avr
JALCI-LIPTAK Maria 85 ans
21-avr
SEITZ Erika 80 ans
22-avr
ROUYER Bernard 85 ans
30-avr
ECKERT René 80 ans
08-mai
BARBE Marcel et SCHMITT Marie-Rose "Noces de Palissandre 65 ans de mariage"
14-mai
FALK-BACHER Anne 80 ans
14-mai
TAPIA Jorge et LANG Maria Noces d'Or
19-mai
NEUENSCHWANDER Oscar 85 ans
23-mai
MORGEN Antoine 90 ans
25-mai
WALDY Walter 80 ans
29-mai
SCHMITT Antoine 80 ans
31-mai
SIMON-FOECHTERLE Pia 80 ans
03-juin
LITSCHIG Morand 80 ans
12-juin
HUFFSCHMITT-DISSLER Germaine 80 ans
28-juin
CHARPENTIER Pierre et SIEGEL Yvette Noces d'Or
29-juin
JOSEPH Jean-Paul 80 ans
03-juil
GASSER-GUTZWILLER Agathe 85 ans
05-juil
BIASIBETTI Guy et NOIROT Claudine Noces d'Or
11-juil
HERLIN Bernard 85 ans
25-juil
GALAFASSI Pierre et SENGELIN Françoise Noces d'Or
30-juil
STROBEL-CANNELLE Jeanne 80 ans
30-juil
GERLÉ-BOEGLIN Marie-Louise 85 ans
30-juil
SOMMER-SUTTER Gertrude 85 ans
31-juil
TSCHOPP Heinrich et JAUN Verena Noces d'Or
01-août
PFENDLER-GROFF Maria 90 ans
05-août
AELPLER-GAUGLER Jacqueline 80 ans
10-août
MISLIN-FRISCH Thérèse 90 ans

Talon-réponse ci-dessous à compléter et à retourner à la mairie avant le 31 mars.
Le talon est également disponible sur le site de la commune : www.ville-hegenheim.fr

"J'aime ma ville, je participe à la journée citoyenne !"

Nom.....

Prénom.....

Disponibilité : matin / après-midi / journée entière (*)
Nombre de participants: ……..
Dans quel(s) domaine(s) souhaitez-vous mettre vos compétences à profit ?
Nettoyage, décapage, débroussaillage, désherbage, peinture, petite maçonnerie (*)
Présence lors du dîner : Oui / Non (*),

Nombre de participants au dîner : .....

** Rayer la mention inutile*

11-août
ERB Jacques 90 ans
11-août
BUBENDORFF Richard et ECKERT Andrée
Noces de Diamant
16-août
HAENEL-ERHARDT Silvia 80 ans
22-août
SCHMITT Gérard 80 ans
25-août
JERMANN Antoine 80 ans
06-sept
CANDELA Joseph et MARTIN Christiane
Noces d'Or
12-sept
ARNOULT-UHLEN Fernande 85 ans
21-sept
WODEY-MEYER Alice 85 ans
24-sept
WODEY Roger et MEYER Alice "Noces de Palissandre 65 ans de mariage"
17-oct
BOETSCH Jean-Paul et UHL Marie-Joséphа
Noces d'Or
22-oct
SCHWARTZ Jean-Paul 80 ans
24-oct
LABAUME Gilbert 80 ans
28-oct
SUTTER Joseph 85 ans
07-nov
BECK-MESSLER Jacqueline 90 ans
14-nov
KAEHLIN-PFLIEGER Marie-Thérèse 80 ans
20-nov
HEINIMANN René 80 ans
20-nov
RAVEL-CHAPUIS-VOLLMER Yvette 80 ans
29-nov
FLOHR-TRAPP Caroline 80 ans
04-déc
GUTZWILLER Lucien 85 ans
14-déc
RICCI-CANNELLE Monique 85 ans
22-déc
STEPHAN Werner 85 ans
30-déc
RIEDLIN-FUX Violette 85 ans

Une clôture électrique à Hégenheim

Nous fêtons cette année le 100e anniversaire de l'armistice. Un siècle plus tôt, notre région a aussi subi les conséquences de la Première Guerre mondiale.
Fin janvier 1915, alors que le front se stabilise, une haute clôture de fil de fer barbelé est construite sous l'ordre du Général Hans Gaede, commandant en chef de l'Armée-Abteilung B.
Sa mise en place a pour objectif de rendre la frontière germano-suisse imperméable, empêcher la désertion en Suisse et éviter tout trafic de renseignements.

La clôture est communément appelée "der Elektrisch Hag" ou encore le "Südzaun" d'après des archives militaires allemandes. Elle sert alors de ligne de séparation, partant du Rhin jusqu'au Jura alsacien. S'étend alors une zone neutre, libre de circulation.
Présente sur 10 km de large jusqu'à la frontière suisse, de nombreuses communes comme Hégenheim, sont englobées dans cette zone.

Une réglementation stricte est rédigée aux abords de la ligne de séparation. Celle-ci est

énumérée en plusieurs points dans le "Mülhauser Tagblatt" via une ordonnance signée par le Kreisdirektor et Polizeipräsident Doll. À ce titre, le court extrait suivant témoigne de l'oppression exercée :
"Tout franchissement de la ligne de séparation est interdit à la population civile.
On fera feu sur quiconque s'approchera d'un côté ou de l'autre à moins de 20 mètres de la clôture. […]

Toute communication ou conversation entre les civils de part et d'autre est strictement interdite.
Sera fusillé quiconque essaiera de faire passer des lettres ou d'autres communications écrites."
Le quotidien des hégenheimois est régi alors par la terreur. Tout déplacement se voit surveillé et restreint.

À partir de l'automne 1915, les permissionnaires de la zone neutre n'ont plus l'autorisation de rentrer dans leur village, l'accès leur étant ouvert seulement jusqu'à Weil-Leopoldshöhe.

Ce sont les familles qui doivent alors se déplacer en demandant la permission.

De ce fait, plusieurs mariages sont réalisés à Weil.
Entre 1915 et 1917, ce fut le cas pour quatre familles originaires de Hégenheim.

Enfin, malgré la surveillance, des déserteurs venant d'Allemagne parviennent à gagner la Suisse.
La clôture est alors électrifiée en 1917 et commence une macabre accumulation de décès par électrocution.
À Hégenheim, trois soldats, deux russes et un alsacien de Magstatt-le-Haut reposent en paix dans le cimetière communal.

La clôture a été démontée à la fin de la guerre. Il n'en reste à ce jour aucun vestige.

Source : Cercle d'Histoire de Hégenheim et Environs.

Agenda

Les prochains événements à Hégenheim

Les 5 et 6.1.2019
MARCHE POPULAIRE
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
CHORALE 1864

27.1.2019
REPAS COCHONAILLES
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
TERRE DES HOMMES ALSACE

3.2.2019
REPAS PAROISSIAL
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
FABRIQUE DE L'EGLISE

3.3.2019
SALON ECO-BIO REGIO
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
HEGENHEIM QUALITE DE VIE

7.4.2019
MARCHÉ DE PÂQUES
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
HEGENHEIM ANIMATIONS

13.4.2019
JOURNEE CITOYENNE
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
COMMUNE DE HEGENHEIM

25.4.2019
DON DU SANG
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
USDSB

28.4.2019
PARCOURS DU CŒUR
Parcours de Santé
Rue de Hagenthal
COMMUNE DE HEGENHEIM

12.5.2019
CHALLENGE VAUBAN
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
SOCIETE GYMNASTIQUE

18.5.2019
CONCERT DE PRINTEMPS
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
MUSIQUE UNION

25.5.2019
DANCE PARTY (années collège)
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
ASSOCIATION JEUNESSE ET AVENIR

16.6.2019
BOURSE AUX VETEMENTS
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
BASKET CLUB

22.6.2019
FETE DE LA MUSIQUE
Centre du village
MUSIQUE UNION

7.7.2019
MARCHE AUX PUCES
Chemin des Prés
BASKET CLUB

www.ville-hegenheim.fr

Brèves

Avec l'opération tranquillité vacances (OTV) partez tranquilles durant les fêtes de fin d'année

Le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) aide les vacanciers à dissiper les craintes d'effraction et donc à partir plus sereins. Ce service de sécurisation est mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une durée plus ou moins longue. La surveillance du domicile des vacanciers se fait à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. En pratique, policiers et gendarmes effectuent des rondes aléatoires de jour ou de nuit autour des habitations signalées.

En 2017 les gendarmes de Saint-Louis-Hagenthal ont géré près de 300 demandes liées à cette opération, les interventions étaient concentrées lors des congés scolaires.

Comment s'inscrire au dispositif ? Gagnez du temps et télécharger le formulaire sur **www.interieur.gouv.fr** (rubrique Ma sécurité - conseils pratiques), remplissez et déposez le formulaire à la gendarmerie au plus tard 48 heures avant votre départ. Partez tranquilles.

L'application mobile de Hégenheim, *412 personnes l'ont adopté, pourquoi pas vous ?*

Vous êtes déjà 412 Hégenheimois à avoir souscrit à l'application de la commune, vous permettant d'être constamment informé. Totalement gratuite, elle vous permet d'être renseigné sur les dernières actualités de la mairie, les manifestations et les évènements organisés par le tissu associatif hégenheimois.

Surtout, vous êtes immédiatement alerté en cas de problème rencontré dans la commune : accident de la circulation, alerte météo, perturbation travaux, coupure d'eau, tentative de cambriolage à proximité… grâce à des notifications.

Avec l'application mobile de Hégenheim, infos commune, découvrez une nouvelle manière de rester informé.

Pour bénéficier de l'application mobile, rien de plus simple.

1ère étape : télécharger l'application infos commune depuis votre smartphone.

Télécharger sur playstore ← | Télécharger sur l'appstore →

2e étape : une fois téléchargée, renseigner la ville qui vous intéresse, en l'occurrence Hégenheim.

3e étape : découvrez simplement une nouvelle façon de communiquer ensemble.

L'application mobile de Hégenheim, *infos commune,* l'essayer, c'est l'adopter.